



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés temporaires rencontrées par les producteurs de noix

Question écrite n° 7737

Texte de la question

M. Stéphane Delautrette attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les difficultés temporaires rencontrées par les producteurs de noix. Après une excellente récolte 2022, les nuciculteurs font aujourd'hui face à une crise sans précédent qui affecte l'ensemble de la filière. Confrontés à une concurrence féroce sur les marchés mondiaux du fait des excellentes récoltes américaines, chinoises et chiliennes, les producteurs ont le plus grand mal à écouler leur production et voient les prix d'achat s'effondrer. Avec des prix bien en deçà du coût de production, la tentation est grande pour une partie des exploitants de stocker les nombreuses noix récoltées cet automne, entraînant ainsi des coûts de stockage supplémentaires. Un dernier facteur aggravant est la baisse de la consommation en France, conséquence directe de l'inflation qui pénalise le pouvoir d'achat des concitoyens. La filière est donc inquiète et les producteurs sont confrontés à un dilemme : brader leur production ou stocker leur récolte le temps que cette crise conjoncturelle s'achève. Dans les deux cas, ce sont les nuciculteurs qui seront pénalisés financièrement avec un risque de généralisation des difficultés à l'ensemble de la filière. Face à cette situation, M. le député demande à M. le ministre quelles sont les pistes envisagées par le ministère pour soutenir la filière noix et plus particulièrement les exploitants. Il l'interroge notamment sur l'opportunité de mettre en place un plan de crise et de promotion en faveur de la noix française. Enfin, il souhaite lui demander si un soutien opérationnel et financier est en réflexion afin d'aider les producteurs à trouver des solutions de stockage de long terme pour solutionner non seulement la crise actuelle mais également pour se préparer aux crises futures.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Delautrette](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7737

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 mai 2023](#), page 4084

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)